Image not found or type unknown

Board Versus Management : intéraction des visions et enjeux juridiques en entreprise

Conseils pratiques publié le **25/04/2022**, vu **638 fois**, Auteur : Advocatus

Gouvernance d'entreprise, management, risques juridiques

Il va sans dire que les conseils d'administration des entreprises constituent la pierre angulaire d'une bonne gouvernance afin d'assurer une pérennité et une performance continue.
Toutefois, nous remarquerons une réelle distinction dans le rôle joué par ces organes au sein des entreprises publiques économiques en Algérie de celui des entreprises privées et leurs interactions avec le manager général.
On ne parle pas des prérogatives du conseil d'administration régies par les dispositions du code de commerce sifflés par les administrateurs ni des pouvoirs statutaires des DG rappelés par celui-ci, mais de missions concrètes afin de piloter des projets et réaliser des objectifs.
Ce que j'ai constaté durant mon modeste vécu professionnel m'a inspiré au début des sentiments de stupéfaction, dégoût, incompréhension et désarrois puis j'ai rapidement saisi l'environnement délétère qui répondait à mes interrogations.
Il ne s'agit pas de compétences ni de qui fait quoi et comment, mais d'absence d'une volonté de bien faire, d'opportunisme tribal, d'arrogance et de carriérisme aveugle.
Ces maux agissent tels une gangrène au sein des organisations puis vient ces slogans et titres nobiliaires accrochés sur des profils linkedin !
Le board est censé accompagner le manager général et le superviser dans l'atteinte des objectifs, sans microgerance dans les affaires de l'entreprise, il ne doit pas néanmoins adopter la politique de l'autruche ni un mimétisme scandaleux peu importe l'enjeu de la situation.
Une politisation des conseils d'administration en Algérie ne peut qu'avorter toute démarche de réformes via les acteurs économiques, les partenariats sur fond politique au détriment de l'aspect économique donneront naissance à une nouvelle meute de hyènes affamées venues de partout puis bombant le torse en investisseurs angéliques.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés